



**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL  
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE**

**Délibération N°03\_05\_2026**

**Objet : Election des Vice-présidents**

**Séance du mardi 12 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai, dûment convoqué, le Comité Syndical pour la gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle de réunion du siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers (24660), sous la présidence de Pascal PROTANO, Président du SMD3.

Date d'envoi de la convocation	Mercredi 6 mai 2026	
Nombre de délégués en exercice : 46	Nombre de délégués présents : 39	Nombre de votants : 43
Nombre de pouvoirs : 4		
Compétences : Obligatoire	Nombre de voix par compétence : 46	
Secrétaire de séance	<b>M. Yannick ROLLAND</b>	

**Présents :**

Pascal PROTANO, Stéphane BECKER, Marianne BEYNE, Thierry BOIDE, Frédéric CELERIER, Florian CHANTEGREIL, Francis CIPIERRE, Bertrand COMBEAU, Samuel COUSTILLAS, Pierre André CROUZILLE, Michel DOBBELS, Michel DONNETTE, Guillaume DURAND, Vincent FARGEAS, Claudine FAURE, Jean Jacques FAYE, Nils FOUCHIER, Lilian GILET, Cyril GOUBIE, Patrick GUILLEMET, Jean François JEANTE, Gé KUSTERS, François LAHONTA, Bruno LAMONERIE, Sylvie LONGUEVILLE-PATEYTAS, Cédric LOUGRAT, Nathalie MARRACHE, Alain MARTY, Jacques MIGNIOT, Bruno MONTI, Jérôme PEYRAT, Alain PEYROU, Yannick ROLLAND, Eric SEGUY, Marc STOLTZ, Gérard TEILLAC, Bernard TRIFFE, Fernand VENTURA, Georges BASSI

**Absents :**

Daniel GRUNTZ, Hélène LEHMANN, Serge TABOURET

**Pouvoirs :**

Jean Claude CASSAGNOLE donne pouvoir à Pascal PROTANO  
Dominique DURAND donne pouvoir à Bruno LAMONERIE  
Jacques GAMBRO donne pouvoir à Samuel COUSTILLAS  
Pascale ROUSSIE-NADAL donne pouvoir à Thierry BOIDE

## Election des Vice-présidents

Considérant que l'élection des vice-présidents est soumise aux dispositions des articles L 5211-10 et L 2122-7 du Code général des Collectivités Territoriales.

L'élection des vice-présidents se fait au scrutin uninominal à bulletin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Tout délégué syndical peut être élu vice-président sans obligation de candidature préalable.

Après avoir procédé au vote, dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, sont élus :

### 1- Élection du premier vice-président

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 34
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	BOIDÉ Thierry	34

Monsieur Thierry BOIDÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier vice-Président.

### 2- Élection du deuxième vice-président

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 37
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	TRIFFE Bernard	37

M. TRIFFE Bernard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième vice-Président.

**3- Élection du troisième vice-président*****Résultats du premier tour de scrutin***

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 33
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
PEYRAT Jérôme	33	Trente-trois

M. PEYRAT Jérôme ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième vice-Président.

**4- Élection du quatrième vice-président*****Résultats du premier tour de scrutin***

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 37
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
PEYROU Alain	37	Trente-sept

M. PEYROU Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième vice-Président.

**5- Élection du cinquième vice-président*****Résultats du premier tour de scrutin***

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 38
- f. Majorité absolue : 20

Envoyé en préfecture le 15/05/2026

Reçu en préfecture le 15/05/2026

Publié le 20/05/2026

ID : 024-252405329-20260512-03052026-DE

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAG	
LAMONERIE Bruno	38	Trente-huit

M. LAMONERIE Bruno a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

#### **6- Élection du sixième vice-président**

##### ***Résultats du premier tour de scrutin***

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 38
- f. Majorité absolue : 20

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
VENTURA Fernand	38	Trente-huit

M. VENTURA Fernand ayant obtenu la majorité absolue est proclamé sixième vice-Président.

L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Publié le 20/05/2026

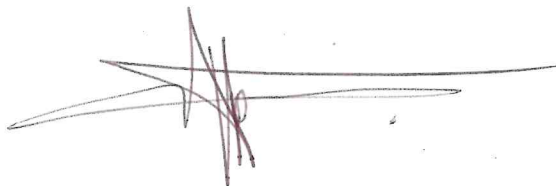
Pour extrait conforme :

Coulounieix-Chamiers le :

15 Mai 2026

**Secrétaire de séance**

**Yannick ROLLAND**



**Président du SMD3**

**Pascal PROTANO**

